



Le Lignon, Genève densité 1.0



La Rouvraie, Lausanne densité 0.9



Floréal, Lausanne densité 1.5



Maisons ouvrières, Bellevaux, Lausanne densité 0.35



Quartier Vauban, Fribourg-en-Brigau densité 0.9

Quelle densité pour quelle qualité de vie?

La question de la densité est aujourd'hui indissociable de l'aménagement du territoire. En effet, les constructions dispersées, encore très prisées aujourd'hui, consomment plus de territoire et induisent un besoin accru en mobilité individuelle. Elles coûtent également plus cher à la collectivité en infrastructures, que ce soit en terme d'investissement ou d'entretien, à cause de la plus grande longueur des différents réseaux. **Le développement durable du territoire passe donc par une densité accrue des constructions.**

La densité fait peur. Les raisons de ces craintes sont à rechercher dans la forme que la densité a prise ces cinquante dernières années. L'image la plus communément répandue illustrant la densité étant celle de l'immeuble-tour de banlieue. Or, ce type d'urbanisation n'est pas la seule forme de densité possible. Les villes médiévales, par exemple, sont jusqu'à trois fois plus denses que ce type de quartier.

Comme on peut le constater avec les exemples ci-contre, la densité construite (m^2 de plancher / m^2 de terrain) n'induit pas forcément une forme impersonnelle d'habitat. La densité étant un rapport entre le plein et le vide, la quantité et la qualité du vide sont essentielles dans la qualité de vie produite par un urbanisme. Dans les exemples du Lignon et de la Rouvraie, si les vides sont généreux, ils ne sont par contre que très peu qualifiés, c'est-à-dire que leur usage et leurs limites ne sont pas clairement définis. En somme, ils ne sont que la conséquence des bâtiments construits, sorte d'espace résiduel. Au contraire, dans

les trois autres exemples, les bâtiments sont positionnés de manière à donner une forme au vide, que ce soit des espaces publics (une rue ou une place) ou des espaces privés (des cours ou des jardins). Pour y parvenir, ces trois exemples utilisent la contiguïté qui est malheureusement interdite dans la plupart des plans d'urbanisme régissant les zones d'extension des villes. Afin que densité rime avec qualité, il faut modifier les plans d'urbanisme en les repensant avant tout en terme de définition d'espace public et d'espace privé.



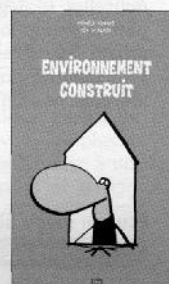
Christophe Gnaegi

Architecte-urbaniste, Lausanne
Président de l'association Droit de Cité
Les Verts VD

Pour en savoir plus

www.tribu-architecture.ch

www.droitdecite.ch



Michèle Bonard, Mix & Remix, *Environnement construit*, LEP, 2006. Christophe Gnaegi est co-auteur de ce livre, qui parle de l'environnement construit dans sa globalité et permet de comprendre, à travers une série de notions simples, de quelle manière le territoire est aménagé et quels sont les rôles des différents acteurs. « Chercher à mieux connaître son environnement, c'est se donner les moyens de participer, de manière citoyenne et responsable, à son développement durable. »